

→ Type de formation

Intra ou inter-entreprises

→ Durée

7h00 (1 journée)

→ Public

Personnel chargé de la gestion des produits chimiques, chargé des affaires réglementaires

→ Prérequis

Aucun prérequis nécessaire

→ Participants

10 personnes maximum

→ Animation

Consultant HSE expert du Règlement CLP, assurant des missions techniques en industrie

→ Moyens pédagogiques et sanction de la formation

Animation par powerpoint, avec mises en situation concrètes.

Démonstration de préparation d'un dossier en utilisant IUCLID

Remise d'une attestation de fin de stage

→ Renseignements & inscription

HSE Impulsion
6 rue de la Bourse
68100 MULHOUSE
info@hse-impulsion.fr
03.89.56.00.54

→ Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nous mettons tout en œuvre pour rendre nos formations accessibles aux personnes en situation de handicap. Afin d'établir les modalités d'adaptation nécessaires, merci de nous contacter en amont de toute inscription. Les mesures spécifiques seront déterminées et appliquées au cas par cas.

→ Autres formations

www.hse-impulsion.fr

FORMATION

« La déclaration des mélanges dangereux selon l'annexe VIII du Règlement CLP »

OBJECTIFS

- Comprendre les enjeux de la déclaration des mélanges dangereux
- Identifier ses obligations liées à l'article 45 et à l'annexe VIII du Règlement CLP
- Savoir procéder à la déclaration des mélanges dangereux en utilisant IUCLID et gérer les mises à jour

PROGRAMME

- I. Contexte et enjeux**
Règlement CLP, enjeux, historique, organismes désignés
- II. Acteurs et mélanges concernés par la déclaration**
Importateurs, formulateurs, distributeurs, mélanges dangereux et exemptions, utilisation prévue, calendrier d'application
- III. Nouvelle notion : l'UFI**
Définition et finalité, attribution, cas des « MIM », gestion et mise à jour des UFI, communication le long de la chaîne d'approvisionnement
- IV. Nouvelle notion : l'EuPCS**
Nomenclature et attribution
- V. Contenu de la déclaration**
Identification du mélange et de ses propriétés, identification des composants et exemptions, cas de la déclaration groupée, de la déclaration limitée et des « MIM »
- VI. Modalités pratiques liées à la déclaration**
Générateur d'UFI, format de la déclaration et soumission
- VII. Après la déclaration**
Critères de mise à jour obligatoire, validité de la déclaration, contrôles
- VI. Etude de cas**
Utilisation de IUCLID ; Etude de cas complète : déclaration initiale et mise à jour d'une déclaration

EVALUATION DES CONNAISSANCES

Questionnaire simple couvrant l'ensemble des thématiques abordées et permettant de vérifier la bonne compréhension des notions par le stagiaire

→ LES +++

Un support sur mesure et concret, adapté aux besoins des entreprises.
Une étude de cas complète en utilisant IUCLID.
L'appui d'un œil expert extérieur spécialisé en CLP.

